

Extrait de délibération

Comité syndical 12 février 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le douze février à 18h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Chausseray Francine a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 6 février 2024
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 14 titulaires, 4 suppléants
Absents, excusés : 17 titulaires, 27 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Titulaires absents	Suppléants présents avec vote	Suppléants présents sans vote
Airvadais -Val du Thouet	NOLOT Monique, CHABAUTY Gérard	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier,	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, GILBERT Véronique,		PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSEY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre	ATTOU Yves, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude, DELIGNE Thierry, DUMOULIN Guillaume	

La démarche ABC'Terre

La démarche ABC'Terre est une démarche récente expérimentée depuis peu sur quelques territoires Lauréats dont celui du Thouarsais. Elle se déploie aujourd'hui sur d'autres territoires comme sur le territoire de la Rochelle. Celle-ci est portée conjointement par Agro-Transfert et la Chambre d'Agriculture Charentes-Maritimes-Deux-Sèvres qui dispose d'un référent expert formé au déploiement de la méthode.

Cette méthode étudie l'évolution du stock de carbone des sols cultivés au regard des pratiques agricoles. Cela permet de faire un bilan de gaz à effet de serre (GES) des systèmes de culture à l'échelle d'un territoire agricole. Ce travail d'état des lieux débouchera en une projection à 30 ans sur deux scénarios : **laisser-faire ou agir**.

Cette démarche totalement participative a pour vocation de mettre en place des expérimentations et des formations afin de valoriser et partager les démarches des agriculteurs du territoire qui le souhaitent.

En détail, la méthode ABC'Terre constitue à :

- la récupération des données RPG (données PAC des 3 dernières années) et RRP (typologie des sols)
- l'intégration des données de la BDAT (teneur en carbone des sols agricoles)
- l'expertise agricole (pratiques culturales)

La démarche :

1. Le diagnostic initiale (simulation sur 30 ans)
2. L'atelier de concertation (agriculteur volontaire)
3. La simulation des pratiques alternatives
4. L'atelier de concertation autour des diagnostics alternatifs

L'ensemble pour en finalité pouvoir calculer le taux d'émission directe et indirecte

Le budget sur le territoire du Pays de Gâtine :

L'estimation de ce projet est définie au regard de deux points caractéristiques du territoire qui sont ressortis lors de l'étude des éléments pré-transmis :

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20240212-2024-02-0150-DE
Date de télétransmission : 13/02/2024
Date de réception préfecture : 13/02/2024

- Le territoire du pays de Gâtine est très vaste et il y a deux fois plus de pluie entre le Nord Est du territoire (550 mm) et le sud (entre 1000 et 12000 mm). Cela nécessitera sans doute de couper le territoire en 2 pour l'analyse.
- Le territoire comprend une grande proportion de prairies temporaires et permanentes. La méthode ABC'TERRE n'étant paramétrée que pour la partie Grandes Cultures, il nous faudra faire appel à une autre méthode pour évaluer le stockage de Carbone et les émissions de GES sous ces prairies.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Chambre d'agri 79 / Agro-Transfert	44 359.80	Leader	22 179.9
		ETAT – Fonds Vert	20 000.00
		Autofinancement	2 179.9
TOTAL	44 359.80	TOTAL	44 359.80

Le Comité Syndical valide ce projet et autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration de ce projet.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD